

PRÉFECTURE DES YVELINES

*création
sans modifications.*

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION

Bureau de l'Etat Civil et des Associations

Affaire suivie par : Mme RICO

Tél : 01.39.49.78.22

**Récépissé de Déclaration de CREATION
de l'Association N° 0784013462**

Vu la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu le décret du 16 août 1901, portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

**Le Préfet des Yvelines
Officier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier de la Légion d'Honneur**

donne récépissé à **M. MICHEL PERIN, Président**

demeurant **102, RUE SEVESTRE
78370 PLAISIR**

d'une déclaration en date du **9 décembre 1999**

faisant connaître la constitution d'une association ayant pour titre :

ASSOCIATION HANDISPORT PLAISIROISE

dont le siège social est situé **102, RUE SEVESTRE
CHEZ MONSIEUR PERIN
78370 PLAISIR**

Versailles, le 9 décembre 1999

**LE PREFET,
Le Directeur de la
Réglementation**

François BUGUET



Extrait du décret du 16 août 1901

Article 1er : La déclaration prévue par l'article 5, paragraphe 2, de la loi du 1er juillet 1901 est faite par ceux qui, à titre quelconque, sont chargés de l'administration ou de la direction de l'association.

Dans le délai d'un mois elle est rendue publique au moyen de l'insertion au Journal Officiel, d'un extrait contenant la date de la déclaration, le titre et l'objet de l'association, ainsi que l'indication de son siège social.

Extrait de la loi du 1er Juillet 1901

Les associations sont tenues de faire connaître dans les trois mois tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications à leurs statuts.

PRÉFECTURE DES YVELINES

Direction de la Réglementation
Bureau de la Réglementation, de la
Police Administrative et des Associations
Affaire suivie par : Mme JUSSY
Tél. : 01.39.49.78.22

**Récépissé de Déclaration de MODIFICATION
de l'Association n° 0784013462**

VU la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ;
VU le décret du 16 août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

**Le Préfet des Yvelines
Chevalier de la Légion d'Honneur**

Donne récépissé à
Demeurant

**M. Michel PERIN, Président
102, rue Sevestre
78370 PLAISIR**

d'une déclaration en date du

**9 mai 2003 faisant connaître le(s) changement(s) suivant(s):
STATUTS
BUREAU
SIEGE**

dans l'association dénommée

LES CLAYES HANDISPORT - SPORT ADAPTE

dont le siège social est situé

**57, rue Henri Prou
Chez Monsieur VIOLETTE Roger
78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS**

décision prise lors de: **ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE du 16 avril 2003**

Versailles, le 12 mai 2003

**Le Préfet des Yvelines
et par délégation
Le Secrétaire Administratif,
Adjoint au Chef de Bureau**

Marie-Paule HAMEAU



Extrait de la loi du 1er juillet 1901 :

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Les modifications et changements seront, en outre, consignés sur un registre spécial qui devra être présenté aux autorités administratives ou judiciaires chaque fois qu'elles en feront la demande.

Les modifications statutaires qui porteront sur un changement de titre, de but ou de siège social, devront en outre, faire l'objet d'une insertion au Journal Officiel dans le délai d'un mois au moyen d'un imprimé à retirer à la Préfecture.

Le défaut d'insertion au Journal Officiel entraîne la nullité des modifications. Indépendamment de cette nullité des modifications, il pourra être prononcé à la charge de ceux qui ont contrevenu aux dispositions qui précèdent, une amende dont le montant est prévu à l'article 8 de la loi du 1er juillet 1901.

3901 - Déclaration à la préfecture des Yvelines. **Ancien titre:** ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES INDEPENDANTS DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE BUC APEL. **Nouveau titre:** ASSOCIATION AUTONOME DES PARENTS D'ÉLÈVES INDEPENDANTS DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE BUC (AAPEI). **Nouvel objet:** représenter les parents d'élèves auprès de l'administration des établissements scolaires de Buc, des syndicats, du corps enseignant, de l'académie, des collectivités locales et des pouvoirs publics; respecter et promouvoir les principes et les valeurs du mouvement autonome (UNAAPE) auquel nous sommes affiliés cette année. **Siège social:** mairie de Buc, 78530 Buc. **Transféré; nouvelle adresse:** 3, rue des Frères-Robin, B.P. 9, 78530 Buc. **Date de la déclaration:** 2 décembre 2002.

3902 - Déclaration à la préfecture des Yvelines. **VERSAILLES BOXE FRANÇAISE.** **Siège social:** chez M. Mendes (Manuel), 62, rue de la Paroisse, 78000 Versailles. **Transféré; nouvelle adresse:** chez M. Bonnehon (Patrick), 7, rue de la Ferme, 78150 Le Chesnay. **Mél.:** patrick.bonnehon@airliquide.com. **Date de la déclaration:** 2 décembre 2002.

3903 - Déclaration à la préfecture des Yvelines. **ASSOCIATION DES HABITANTS DE GLATIGNY.** **Nouvel objet:** défense de toutes personnes habitant le quartier de Glatigny à Versailles (78), ainsi que la préservation et la vie de ce quartier, notamment dans les domaines suivants: environnement, lutte contre les nuisances, circulation et stationnement, urbanisme, permis de construire, protection de la nature et préservation des espaces verts, amélioration du cadre de vie, sécurité. **Siège social:** 14 ter, avenue Jean-Jaurès, 78000 Versailles. **Mél.:** glatigny@glatigny.org. **Date de la déclaration:** 2 décembre 2002.

3904 - Déclaration à la préfecture des Yvelines. **HAZ'ART.** **Nouvel objet:** action pédagogique et sociale en organisant pour d'autres associations ou organismes des ateliers musicaux et audiovisuels; organiser et produire des spectacles vivants; promouvoir des groupes musicaux; produire des supports audiovisuels variés (CD, clips, films, site Internet). **Siège social:** chez Mme Lesenechal, 1, rue des Champs, sous-préfecture, arrondissement d'Etampes, 91410 Saint-Escobille. **Transféré; nouvelle adresse:** 78, rue Royale, 78000 Versailles. **Site internet:** www.hazartcom.com. **Mél.:** contact@hazartcom.com. **Date de la déclaration:** 3 décembre 2002.

3905 - Déclaration à la préfecture des Yvelines. **Ancien titre:** PLAISIR HANDISPORT/SPORT ADAPTE. **Nouveau titre:** LES CLAYES HANDISPORT/SPORT ADAPTÉ. **Nouvel objet:** enseigner la pratique en loisir ou en compétition de tout sport pour personnes handicapées physiques, visuelles ou déficientes intellectuellement et tout objet favorisant son développement; ainsi que toutes activités facilitant la pratique de l'objet précité. **Siège social:** 102, rue Sevestre, 78370 Plaisir. **Site internet:** www.handiplaisir.free.fr. **Mél.:** michel.perin@tiscali.fr. **Transféré; nouvelle adresse:** chez M. Philippe, 101, avenue Henri-Prou, 78340 Les Clayes-sous-Bois. **Site internet:** www.handiplaisir.free.fr. **Mél.:** michel.perin@tiscali.fr. **Date de la déclaration:** 3 décembre 2002.

3906 - Déclaration à la préfecture des Yvelines. **Ancien titre:** ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DES LOCATAIRES DES RESIDENCES DE GLATIGNY AU CHESNAY. **Nouveau titre:** C.L.C.V. ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DES LOCATAIRES DES RESIDENCES DE GLATIGNY AU CHESNAY. **Nouvel objet:** défendre les intérêts des locataires; agir pour la promotion de leurs droits; leur donner les moyens d'être acteurs dans leur ville et dans la société. **Siège social:** 41 bis, rue de Glatigny, 78150 Le Chesnay. **Date de la déclaration:** 5 décembre 2002.

3907 - Déclaration à la préfecture des Yvelines. **AMICALE DES ENSEIGNANTS D'EP'S RESPONSABLES DES SERVICES DEPARTEMENTAUX, REGIONAUX ET NATIONAUX DE L'UNSS.** **Siège social:** 6, route d'Orléans, Fourneaux, 45380 Chaingy. **Transféré; nouvelle adresse:** 1, rond-point des Condamines, 78000 Versailles. **Date de la déclaration:** 5 décembre 2002.

3908 - Déclaration à la préfecture des Yvelines. **COMITE DES FETES DE LA COMPAGNIE DE GENDARMERIE DE VERSAILLES.** **Siège social:** Versailles-Jeunesse, 20, rue Montbaouron,

78000 Versailles. **Transféré; nouvelle adresse:** Versailles-Associations, 7, rue de Béarn, 78000 Versailles. **Date de la déclaration:** 8 décembre 2002.

Dissolutions

3909 - Déclaration à la préfecture des Yvelines. **CERCLE HIPPIQUE DES MES.** **Siège social:** Les Metz, 78350 Jouy-en-Josas. **Date de la déclaration:** 26 novembre 2002.

3910 - Déclaration à la sous-préfecture de Mantes-la-Jolie. **REVE 2000.** **Siège social:** 15, rue de la Bieure, 78711 Mantes-la-Ville. **Date de la déclaration:** 28 novembre 2002.

3911 - Déclaration à la préfecture des Yvelines. **LIBE-SOINS, ASSOCIATION DES INFIRMIERS DE VILLE POUR LE MAINTIEN A DOMICILE DES MALADES A PATHOLOGIE LOURDE OU EN PHASE PALLIATIVE.** **Siège social:** 15-17, rue des Deux-Frères, 78150 Le Chesnay. **Date de la déclaration:** 29 novembre 2002.

3912 - Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye. **L'ETOILE DE L'EST.** **Siège social:** 10 bis, rue de Romilly, 78600 Le Mesnil-le-Roi. **Date de la déclaration:** 2 décembre 2002.

79 - DEUX-SÈVRES

Créations

3913 - Déclaration à la sous-préfecture de Bressuire. **VIVAL GYM VOLONTAIRE.** **Objet:** pratique de l'éducation physique et de la gymnastique volontaire afin de favoriser dans tous les milieux sociaux, l'épanouissement de chaque individu par la pratique éducative des activités physiques à toutes les périodes de la vie, et chaque fois qu'il se peut, en milieu naturel, la recherche de son autonomie et le développement de ses moyens de communication. **Siège social:** chez M. Oger (Loïc), 3, rue de la Closerie, Mayé, 79100 Saint-Martin-de-Mâcon. **Date de la déclaration:** 7 novembre 2002.

3914 - Déclaration à la préfecture des Deux-Sèvres. **RENCONTRES BEUGNONAISES.** **Objet:** embellissement et mise en valeur du patrimoine communal; accueil et aide à l'intégration des nouveaux habitants; création de nouvelles activités culturelles. **Siège social:** mairie, 79130 Le Beugnon. **Date de la déclaration:** 25 novembre 2002.

3915 - Déclaration à la préfecture des Deux-Sèvres. **ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE PAUL-BERT.** **Objet:** association ayant pour but d'assurer un lien entre l'école et son environnement. **Siège social:** école Paul-Bert, 8, rue Paul-Bert, 79000 Niort. **Date de la déclaration:** 26 novembre 2002.

3916 - Déclaration à la préfecture des Deux-Sèvres. **TROIS PETITES NOTES.** **Objet:** l'objectif étant de distraire, rassembler des amateurs et amis pour offrir et promouvoir auprès de tous publics les plus belles chansons françaises. **Siège social:** 4, rue de Cholette, 79000 Niort. **Date de la déclaration:** 26 novembre 2002.

3917 - Déclaration à la préfecture des Deux-Sèvres. **ASSOCIATION POUR LE REPÉRAGE DES CANCERS PAR DÉPISTAGE EN DEUX-SEVRES (A.R.C.A.D.E. 79).** **Objet:** promouvoir, organiser, assurer la gestion et la prévention de certains cancers aux conséquences mortelles évitables. **Siège social:** locaux C.P.A.M., place du Port, B.P. 8517, 79041 Niort Cedex 9. **Date de la déclaration:** 26 novembre 2002.

3918 - Déclaration à la préfecture des Deux-Sèvres. **FAUT K'SA BOUGE.** **Objet:** cette association a un but humanitaire. En premier lieu, elle est créée afin de réaliser le 4L Trophy, un raid aventure dans le désert du Maroc. Celui-ci a pour objectif d'apporter des fournitures scolaires aux enfants défavorisés. Nous souhaitons, par la suite, continuer à faire vivre cette association qui maintiendra son but humanitaire. **Siège social:** chez Mlle Allam (Malika), 30, route du Pont, 79000 Niort. **Date de la déclaration:** 26 novembre 2002.



PREFET DES YVELINES

Direction de la réglementation et des élections
Bureau de la réglementation générale
1, rue Jean Houdon
78000 Versailles
01 39 49 76 22
Réf : DRE/BRG/ASSO

Le numéro W784001940
est à rappeler dans toute
correspondance

**Récépissé de Déclaration de MODIFICATION
de l'association n° W784001940**

Ancienne référence
de l'association :
0784013462

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Le Préfet des Yvelines

donne récépissé à **Monsieur le Président**
d'une déclaration en date du : **10 septembre 2015**
faisant connaître le(s) changement(s) suivant(s) :

SIEGE, STATUTS

dans l'association dont le titre est :

LES CLAYES HANDISPORT - SPORT ADAPTE

dont le nouveau siège social est situé : ARGOS - Mairie annexe
17 avenue de Villepreux
78340 Les Clayes-sous-Bois

Décision(s) prise(s) le(s) : **16 mars 2015**

Pièces fournies : Procès-verbal
Statuts

Versailles, le 11 mars 2016

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,
Le secrétaire administratif

Jean-Paul Alary

Loi du 1 juillet 1901, article 5 - al 5,6 et 7 - Décret du 16 août 1901, article 3 :

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés.

Loi du 1 juillet 1901, article 8 - al 1 :

Seront punis d'une amende de 1500 € en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

NOTA :

L'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est facultative. Elle ne peut être exigée des tiers car le récépissé délivré par les services préfectoraux fait foi dans tous les cas.

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. L'article 40 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut s'exercer auprès du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques déclarées comme étant chargées de sa direction ou de son administration.